

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2016)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2016)**

Aux Elus  
**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT**  
135, BLD DE L'EUROPE  
76100 ROUEN

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des finances de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Maritime, après avis du bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, Parc de la Vatine 20, rue Raymond Aron 76130 Mont-Saint-Aignan  
Téléphone: +33 (0)2 35 59 00 85, Fax: +33 (0)2 35 59 95 96, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **II - Justification de nos appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux élus sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 23 juin 2017

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Emmanuel Martin

**BILAN CONSOLIDE CHAMBRE DE METIERS ET LES 3 CFA AU 31.12.2016**

ACTIF			PASSIF		
	N EUROS	N-1 EUROS		N EUROS	N-1 EUROS
<i>Immobilisations Corporelles et Incorporelles</i>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Immobilisations	21 311 444,73	17 208 555,95	Dotation Initiale	3 811 225,43	3 811 225,43
Amortissements	-13 997 222,17	-13 506 215,58	Autres Réserves	1 905 612,71	1 905 612,71
Dépréciation Immob. Corporelles	0,00	0,00	Dépréciation Actif	-10 427 211,99	-10 149 271,94
<i>Immobilisations Financières</i>			Report à nouveau	-272 835,71	-919 333,05
Participations	0,00	0,00	Résultat	69 788,63	646 497,34
Dépôts et cautionnements	4 363,05	4 363,05	Subventions d'investissement	11 956 971,45	8 770 080,70
Autres Immobilisations Financières	617 871,92	617 871,92	Subventions rapportées au Résultat	-384 136,76	-280 158,01
Dépréciation Immobilisations Financières	-414 525,66	-414 525,66	<b>TOTAL I</b>	<b>6 659 413,76</b>	<b>3 784 653,18</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>7 521 931,87</b>	<b>3 910 049,68</b>	<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			Provisions pour risques et Charges	1 057 890,59	1 003 878,29
Stocks	63 272,78	18 288,13	<b>TOTAL II</b>	<b>1 057 890,59</b>	<b>1 003 878,29</b>
<i>Créances</i>			<b>DETTES</b>		
Créances Clients & Cte Rattachés	456 700,58	402 323,09	Emprunts bancaires et cautions reçues	1 615 889,39	825 525,00
Provision sur Créances	-26 028,06	-5 417,70	Emprunts Fonds Av.Remboursables	0,00	0,00
Autres Créances	76 638,36	51 975,89	Compte de Liaison		
Personnel	0,00	0,00	Banques	0,00	0,00
Débiteurs divers	441 855,25	19 093,83	Autres Dettes	7 890,88	10 926,88
Dépréciation Comptes Débiteurs	0,00	0,00	Fournisseurs	1 069 873,51	775 498,04
Produits à recevoir	2 800 140,32	1 070 282,29	Dettes Sociales	951 941,50	1 039 357,34
Compte de liaison			Dettes Fiscales	136 882,45	125 159,65
<i>Valeurs mobilières de placement et Disponibilités</i>			Créditeurs Divers	274 924,70	172 369,92
Valeurs mobilières de placement	11 988,12	1 738 941,63	Charges à Payer	93 008,10	80 098,84
Disponibilités	531 192,95	610 146,13	<b>TOTAL III</b>	<b>4 150 410,53</b>	<b>3 028 935,67</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>4 355 760,30</b>	<b>3 905 633,29</b>	Produits Constatés d'Avance	45 957,00	24 459,00
Charges Constatées d'Avance	35 979,71	26 243,17	<b>TOTAL IV</b>	<b>45 957,00</b>	<b>24 459,00</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>35 979,71</b>	<b>26 243,17</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>11 913 671,88</b>	<b>7 841 926,14</b>		<b>11 913 671,88</b>	<b>7 841 926,14</b>

**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2016 EN EUROS**  
**CHAMBRE DE METIERS**

22/06/2017

	Comptes	N 2016	N-1 2015
Produits d'exploitation			0,00
Ventes de marchandises	707	0,00	0,00
Production vendue (biens)	701	0,00	0,00
Production vendue (services)	704 à 708 sauf 707	1 357 365,35	1 324 431,26
<b>Chiffre d'affaires net</b>		<b>1 357 365,35</b>	<b>1 324 431,26</b>
Subventions d'exploitation	74	5 848 828,21	5 591 581,81
Reprises sur provisions et transfert de charges	781-791	365 386,02	780 326,67
Autres produits	75	1 999 193,92	1 973 559,17
		<b>8 213 408,15</b>	<b>8 345 467,65</b>
Achats de marchandises	607	0,00	0,00
Variation de stocks	6037	0,00	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements	601-602	176 439,22	169 432,68
Variation de stocks	6031-6032	4 134,00	-1 024,49
Autres achats et charges externes	606-61-62	2 343 534,47	2 184 317,08
Impôts, taxes et versements assimilés	63	532 896,02	515 045,24
Salaires et traitements	641	4 064 731,52	4 065 164,76
Charges sociales	645-647-648	1 792 554,80	1 691 003,40
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	6811-6812	213 073,23	159 532,30
- sur immobilisations : dotations aux provisions	6816	0,00	0,00
- sur actif circulant : dotations aux provisions	6817	26 028,06	2 708,84
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	6815	323 849,79	208 881,81
Autres charges	65	130 306,26	124 543,59
		<b>9 607 547,37</b>	<b>9 119 605,21</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-36 773,87</b>	<b>550 293,70</b>
Produits financiers	761-786	3 929,96	10 284,59
Autres intérêts et produits assimilés	763 à 765 -766-768	25,11	276,18
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767	0,00	0,00
		<b>3 955,07</b>	<b>10 560,77</b>
Charges financières		0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	686	0,00	60 105,82
Intérêts et charges assimilées	661-664-665-666-668	2 090,00	3 901,80
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	667	0,00	0,00
		<b>2 090,00</b>	<b>64 007,62</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 865,07</b>	<b>-53 446,85</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>-34 908,80</b>	<b>496 846,85</b>
Produits exceptionnels		0,00	0,00
- sur opérations de gestion	771-772	842,13	21 303,53
- sur opérations en capital	775-777-778	103 978,75	163 989,24
Reprises sur provisions et transferts de charges	787-797	0,00	0,00
		<b>104 820,88</b>	<b>185 292,77</b>
Charges exceptionnelles		0,00	0,00
- sur opérations de gestion	671-672	123,45	27 976,98
- sur opérations en capital	675-678	0,00	7 665,30
Dotations aux amortissements et aux provisions	687	0,00	0,00
		<b>123,45</b>	<b>35 642,28</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>104 697,43</b>	<b>149 650,49</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits	7	9 679 549,45	9 865 752,45
Total des charges	6	9 609 760,82	9 219 255,11
<b>RESULTAT NET</b>		<b>69 788,63</b>	<b>646 497,34</b>

# Annexe

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat, intégrant

### les 3 CFA

Le Bilan de l'exercice dont le total est de 11 913 672 € et le compte de Résultat présenté sous forme de liste, dégagant un résultat bénéficiaire de 69 789 €, sont établis pour l'exercice recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

#### 1. FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### Faits significatifs :

- La CMA 76 poursuit sur 2016 les plans d'investissements prévus pour la période 2014/2019, notamment dans le cadre des deux conventions de subventionnement conclues avec la Région Haute Normandie en 2015. Ces investissements se poursuivent au rythme prévu et donnent lieu à l'inscription en produits à recevoir d'un poste de 1.990 k€ relatif à des subventions d'investissement à recevoir.

Au cumul des 3 CFA pour l'exercice 2016, la CMA 76 a investi à hauteur de 4.018 k€. Ces investissements sont financés pour leur grande majorité à hauteur de 80 % par la Région Normandie.

- Pour assurer sa quote-part dans le financement de ces investissements (20%), la CMA 76 a recours à l'emprunt. Au 31/12/2016, elle est endettée auprès d'établissements bancaires à hauteur de 1.010 k€.
- La Taxe pour frais de CMA est reversée aux CMAD/CMAI avec un décalage de 2 mois. Par ailleurs, un complément de TFCMA est aussi à recevoir au 31.12.2016. Au cumul, sur les seuls produits de Taxe Pour Frais de CMA, les produits à recevoir en provenance de la CRMA représentent 394 k€.
- Nous avons actualisé les provisions pour risque en cas de réintégration et de couts liés à une reconstitution de carrière.

##### Règles et méthodes comptables :

Les comptes ont été établis conformément aux prescriptions de la Tutelle et en présupposant du soutien des financeurs de la CMA 76.

En particulier la circulaire n°989 du 10/12/1991 relative aux amortissements (pour ordre pour les constructions) a été retenue. Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler par rapport à l'exercice précédent.

Concernant l'immobilisation en cours correspondant au projet du CFA de ROUEN à la Grand 'Mare à Rouen, le montant des dépenses immobilisées intègrent notamment les frais correspondant aux indemnités de concours versées aux architectes non retenus à l'issue de la consultation, soit 90 000 €.

#### 1.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels à usage interne sont comptabilisés à leur coût d'acquisition en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis sur une base linéaire en fonction de leur durée d'utilisation, soit entre un et quatre ans.

## 1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

- constructions acquises antérieurement à 1996 : durée : 50 ans  
pour le CFA du Havre, et à 1991 pour le CFA de Dieppe.
- autres constructions : siège CMA et extensions CFA Le Havre et Dieppe : durée : 20 ans  
et constructions antérieures au CFA de Rouen.
- agencements et aménagements des constructions : durée : 10 ans
- installations techniques : durée : 10 ans
- installations pédagogiques : durée : 10 ans
- autres immobilisations : durée : 4 à 10 ans

Les constructions ou ensembles immobiliers sont amortis à l'actif du bilan par la contrepartie d'un compte d'ordre repris au passif du bilan dans les capitaux propres, sans transiter par le compte de résultat. Les autres immobilisations sont quant'à elles, amorties par la contrepartie d'un compte de dotation aux amortissements du compte de résultat.

## 1.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les participations comptabilisées à leur valeur de souscription ou d'acquisition,
- les dépôts et cautionnements enregistrés à leur coût historique,
- les créances rattachées à des participations,
- une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'utilité est considérée inférieure à la valeur brute.

## 1.4. Stocks

Les stocks sont composés de produits d'entretien et diverses fournitures consommables. Ils sont évalués selon la méthode du dernier prix connu.

## 1.5. Subventions de Fonctionnement

En cours d'exercice, les subventions de fonctionnement sont enregistrées en produits au fur et à mesure des acomptes versés. Elles sont ajustées à la clôture de l'exercice en fonction des réalisations ou estimations.

## 1.6. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements portant sur des ensembles immobiliers ne sont rapportables au compte de résultat qu'au moment de leur cession.

Les subventions d'investissements portant sur les autres immobilisations sont rapportées au compte de résultat, au même rythme que les amortissements correspondants.

## 1.7. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques sont estimées au cas par cas, en fonction des sommes qui pourraient être engagées.

## 2. NOTES RELATIVES à CERTAINS POSTES du BILAN

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

### 2.1. Actif immobilisé

#### Mouvements de l'actif immobilisé

<i>K€</i>	<i>Valeur brute Début d'exercice</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Virement de poste à poste</i>	<i>Cessions retraits</i>	<i>Valeur Brute fin d'exercice</i>
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>					
- Logiciels	102	35			137
- Autres Immo. Incorporelles	4				4
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>					
- Terrains	622				622
- Constructions	12 151	46			12 197
- Installations techniques	3 037	61			3 098
- Matériel et Mobilier	749	187			936
- Immobilisations en cours	543	147			690
- Avances/acomptes immos		3 627			3 627
<b>Total</b>	<b>17 208</b>	<b>4 103</b>			<b>21 311</b>

Les acquisitions de l'exercice se décomposent notamment:

- Logiciels .....	35 K€
- Constructions.....	46 K€
- Installations techniques .....	61 K€
- Matériel et Mobilier .....	187 K€
- Encours .....	147 K€
- Avances et acomptes immos .....	3 627 K€

#### Tableau des amortissements :

<i>K€</i>	<i>Cumul Amort Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Virement de poste à poste</i>	<i>Reprises</i>	<i>Cumul Amort fin d'exercice</i>
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>					
- Logiciels	100	11			111
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>					
- Terrains		1			1
- Constructions	10 316	331			10 647
- Installations techniques	2 465	110			2 575
- Matériel et Mobilier	625	38			663
<b>Total</b>	<b>13 506</b>	<b>491</b>			<b>13 997</b>

La dotation de l'exercice de 333 K€ a été comptabilisée par la contrepartie d'un compte d'ordre à hauteur de 278 K€ et de comptes de charges pour 55 K€.



## 2.2 Immobilisations financières

se décomposant ainsi :

- Autres participations 4 K€.
- Compte courant Artisan Vacances 415 K€ provisionné à hauteur de 415 K€.
- Titres immobilisés 3 K€
- Autres prêts aux CMA 200 K€.

## 2.3. Etats des échéances

### Créances

<i>K€</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an au plus</i>	<i>A plus d'un an</i>
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>Créances Clients</b>	431	431	
<b>Autres Créances d'exploitation</b>	77	77	
<b>Personnel et comptes rattachés</b>			
<b>Débiteurs Divers</b>	442	442	
<b>Produits à Recevoir</b>	2 800	2 800	
<b>Total</b>	3 750	3 750	

### Dettes

<i>K€</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an au plus</i>	<i>A plus d'un an et cinq au plus</i>	<i>Plus de cinq ans</i>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	1 616	40	176	1 400
<b>Compte de liaison</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	1 070	1 070		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	1 089	1 089		
<b>Créditeurs divers</b>	275	275		
<b>Charges à payer</b>	93	93		
<b>Autres dettes</b>	8	8		
<b>Total</b>	4 151	2 575	176	1 400

Au cours de l'exercice, un emprunt a été comptabilisé pour un montant de 790 k€, La première annuité interviendra en 2017.

Enfin, la CMA76 est redevable de 408 K€ auprès de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Normandie qui assume :

\* les achats informatiques (téléphonie, copieurs, charges informatiques, etc...) et les refacture aux CFA.

\* la charge des services « support » (paie, comptabilité) et met à disposition des CFA le personnel nécessaire au suivi administratif et financier.

#### 2.4 Subventions d'investissements

<i>Origine</i>	<i>Valeur Début d'exercice</i>	<i>Nouvelles Subventions</i>	<i>Reprises et autres mouvements</i>	<i>Valeur Fin d'exercice</i>
Etat	1 353			1 353
Région	5 347	3 187		8 534
Département	1 149			1 149
Commune	319			319
Autres	602			602
<b>Total</b>	<b>8 770</b>	<b>3 187</b>		<b>11 957</b>

<i>Sommes inscrites au Compte de résultat</i>	<i>Valeur Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Valeur Fin d'exercice</i>
Etat				
Région	280	104		384
Département				
Commune				
Autres				
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>104</b>		<b>384</b>

#### 2.5 Tableau des variations de Capitaux Propres

	<b>Montant</b>
Capitaux propres à l'ouverture avant affectations	3 784 653
Capitaux propres à la clôture	6 659 414
<b>Variation</b>	<b>2 874 761</b>
Dividende distribué	0
Variation du Capital	0
Variation Dépréciation Actif	-277 940
Variation des primes, réserves et report à nouveau	0
Variation subventions d'investissement	3 186 891
Variation subventions rapportées au Résultat	-103 979
Variation des provisions réglementées	0
Résultat de l'exercice	69 789
<b>Variation</b>	<b>2 874 761</b>
<i>A justifier</i>	<i>0</i>

## 2.6 Tableau des Provisions

<i>K€</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
<b>Provisions pour risques</b>	784	231	270	745
<b>Provisions pour charges</b>	220	93		313
<b>Créances rattachées à des participations</b>	414			414
<b>Créances Clients</b>	5	21		26
<b>Total</b>	1 423	345	270	1 498

Les provisions pour risques ont été calculées en fonction des risques les plus probables pour la chambre de métiers et de l'artisanat.

Au 31/12/2016, les provisions pour risques se composent de :

- provisions pour litiges pour un montant de 372 K€
- provisions pour perte d'emploi pour 373 K€

Les chambres de métiers et de l'artisanat étant leur propre assureur chômage pour les personnels statutaires, les provisions pour perte d'emploi sont calculées en fonction des droits acquis par chaque salarié licencié.

Au 31/12/2016, les provisions pour charges correspondent aux provisions pour indemnités de fin de carrière. Cette provision a été calculée en respect des normes comptables en vigueur et du nouveau statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat. En effet, l'article 37 de ce dernier, prévoit le paiement d'une indemnité de fin de carrière proportionnelle à la durée de service pour les agents ayant plus de 10 années de présence. Nous avons pris en compte le fait que chaque agent bénéficie d'une indemnité de 30 points par année de service, plafonnée à 900 points dès lors qu'il justifie de plus de 10 ans de service.

Cette provision a été déterminée en prenant en compte notamment :

- l'ancienneté acquise lors de leur probable départ en retraite à l'âge de 65 ans ou lorsque 42 années d'annuités ont été acquises.
- une actualisation financière du montant de l'indemnité en retenant un taux d'actualisation de 1.31%.
- une estimation de la probabilité de survie de l'agent en tenant compte de la table de mortalité TPRV 1993.

Cette provision a été calculée y compris cotisations sociales afférentes. A compter de l'exercice 2016, l'affinement du mode de calcul entre les différentes CMA de la Région Normandie a entraîné une évolution de la provision pour IDR, soit 92 k€ de dotation sur l'exercice.

## 2.7 Comptes rattachés

### Produits à recevoir

Les produits à recevoir représentent un total de 2 884 K€ et sont constitués de :

- Factures à établir ..... 74 K€
- produits liés au personnel..... 41 K€
- subventions de fonctionnement et d'investissement..... 2 722 K€
- produits divers ..... 47 K€

### Charges à payer

Les dettes provisionnées représentent un total de 873 K€. Elles se détaillent comme suit :

Provision pour factures à recevoir .....	169 K€
Provision pour personnel CP, R.T.T.....	467 K€
Provision pour impôts et taxes à payer .....	144 K€
Charge à payer .....	93 K€

### **3. RESULTAT COURANT**

Le résultat courant s'élève à - 35 K€.

### **4. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel se solde par un gain de 105 K€ qui résulte essentiellement de la quote-part des subventions amorties.

### **5. AUTRES INFORMATIONS**

#### **5.1. Engagements hors-bilan**

- Crédit Bail : caractère non significatif
- Assurance chômage : conformément au Code du Travail, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est son propre assureur en matière de chômage pour ses agents statutaires. Au 31/12/2016, l'effectif concerné est de 75 personnes.

#### **5.2. Honoraires commissaire aux comptes**

Les honoraires relatifs au contrôle légal des comptes de l'année 2016 s'élèvent à 20 629.000€ HT.

#### **5.3. Ventilation de l'effectif**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Cadres	88	90
Agents de maîtrise, techniciens, employés	23	21
Agents d'exécution	18	18
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>129</b>